

DOSSIER D'INSCRIPTION RENTRÉE 2024

PIÈCES À RAPPORTER DANS L'ORDRE INDIQUÉ

- N° 1 Copie des vaccinations (indiquer nom - prénom et la mention « IFAS »)
- N° 2 Certificat médical d'aptitude + certificat médical de vaccinations (si vous ne les avez pas déjà fournis)
- N° 3 2 photos d'identité récentes portant au verso le nom et prénom
- N° 4 Fiche de renseignements Intendance (joindre un RIB)
- N° 5 1 chèque de 243 € (ou 2 chèques : un de 122€ et un autre de 121€ pour un paiement en deux fois) à l'ordre du lycée **Marcelle PARDÉ** pour l'inscription à la FGSU. Porter au dos du chèque le nom, le prénom de l'élève et la mention « IFAS ».
- N° 6 Pour les demi-pensionnaires uniquement : un chèque de 42.80€ à l'ordre du lycée Marcelle PARDÉ pour prévoir le premier approvisionnement de votre carte Pass ou de la carte qui vous sera remise à la rentrée. Porter au dos du chèque le nom, le prénom de l'élève et la mention « IFAS ». Cette carte servira aussi pour accéder à l'établissement.
- N° 7 Attestation de responsabilité civile
- N° 8 Copie du Bac ou relevé de notes *

Les élèves rapporteront leur dossier **COMPLET** au bureau de l'IFAS

Le vendredi 28 juin 2024 de 9h à 12 h et de 13h à 16h

**Pensez à vous munir de votre carte d'identité pour accéder à l'établissement
(accès strictement contrôlé)**

**En cas d'impossibilité, l'accueil sera assuré sur rendez-vous.
Appeler le 04.74.32.76.75 et demander le poste 205.**

Aucun dossier ne sera accepté par voie postale

En cas de difficulté un accueil peut être assuré sur rendez-vous. Veuillez prendre contact avec le lycée au **04.74.32.76.75 (poste 205)**

(*) L'inscription définitive des élèves de terminale est subordonnée à la réussite au Bac Pro. Pensez à fournir votre relevé de notes immédiatement dès que vous l'obtenez.